

tenue sous la présidence de Monsieur d'Izarn de Villefort, assisté(e)
de Madame Moutry et Madame Asnard, Conseillères
En présence de Madame Soler, Rapporteure publique
Madame Antoine, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2200311	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe d'Izarn de Villefort
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus de PC du 26 août 2021 pris par la ville de Nice et la décision de rejet du recours gracieux du 19 décembre 2021 en vue de la construction d'un immeuble de 22 logements sis 113 avenue Cyrille Besset	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	SAS SEFITEC	CABINET SZEPETOWSKI
Défendeur	COMMUNE DE NICE	MAIRE
02)	DOSSIER N° 2203193	RAPPORTEUR: Monsieur Philippe d'Izarn de Villefort
Titre de l'affaire	Annulation refus de permis de construire n° PC 00601221 H0016 délivré par le maire de Beausoleil le 24 janvier 2022	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	EDMP PACA	ABECASSIS CHARLES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BEAUSOLEIL	MAIRE
03)	DOSSIER N° 2200347	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
Titre de l'affaire	Annulation titres de recettes émis au titre de la redevance relevant du domaine public ferroviaire en gare de Juan-les-Pins pour les années 2016-2017-2018-2019 et 2020	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	HYDRO AERO CONCEPT	SELARL RICHARDIER
Défendeur	COMMUNE D'ANTIBES	MAIRE
Observateur	TRESORERIE MUNICIPALE D'ANTIBES	TRESORIER PRINCIPAL

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2202229	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
Titre de l'affaire	opposition titres de recettes n°s 1164 et 1165 du 14 mars 2022 émis au titre de la redevance relevant du domaine public ferroviaire en gare de Juan-les-Pins	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE HYDRO AERO CONCEPT	SELARL RICHARDIER
Défendeur	COMMUNE D'ANTIBES	MAIRE
Observateur	TRESORERIE MUNICIPALE D'ANTIBES	TRESORIER PRINCIPAL
05)	DOSSIER N° 2201651	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
Titre de l'affaire	Annulation de la décision implicite de rejet du 19 mars 2022 par laquelle la commune du BROC refuse de réaliser les travaux de reprise de la clôture du mur de soutènement soutenant le chemin de la Redoute, de procéder au rachat de la parcelle et demande l'indemnisation des époux Gaulard pour les préjudices subis.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	[REDACTED]
	[REDACTED]	Al [REDACTED]
Défendeur	COMMUNE DU BROC	SELARL LESTRADE-CAPIA
06)	DOSSIER N° 2202134	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
Titre de l'affaire	Annulation décision demandant la réalisation d'une étude géotechnique et des travaux de soutènement et de confortement du talus jouxtant le Boulevard Las Planas en vue d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	DELAGE - DAN - LARRIBEAU - RENAUDOT
Défendeur	COMMUNE DE NICE	MAIRE

09 heures 30

07) DOSSIER N° 2202993 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Demande d'indemnisation pour préjudice subis suite à la construction d'un mur de soutènement.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître COGONI
	[REDACTED]	Maître COGONI
Intervenant	[REDACTED]	BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES
	[REDACTED]	BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES
	[REDACTED]	BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	SELARL LESTRADE-CAPIA
	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES

08) DOSSIER N° 2204375 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Annulation de la délibération 4.2 de la Métropole Nice Côte d'Azur en date de 11 mars 2022 concernant l'abattage de 11 platanes le long de RM19 en direction du quartier dit des "Traverses" sur la commune de Levens.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION LES PERDIGONES	[REDACTED]
	[REDACTED]	[REDACTED]
	[REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	PRESIDENT
Observateur	COMMUNE DE LEVENS	MAIRE

09 heures 30

09) DOSSIER N° 2205688 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Recours indemnitaire tendant à la réparation des préjudices subis lors de la descente de la barrière de sécurité du péage d'Antibes occasionnant la chute en moto le 7/06/2019.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître HUERTAS HENRY
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU PUY-DE-DOME	Maître VERGELONI CÉLINE
Défendeur	STE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES, ESCOTA RSA FRANCE	SELARL ABEILLE & ASSOCIES

10) DOSSIER N° 2304525 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Indemnisation pour préjudice subi par Mme KIRCHER à la suite d'une chute sur le trottoir à Nice situé face au n°10 de l'avenue Frémont le 29/08/2022,

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	SCP PETIT - BOULARD - VERGER
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI DIRECTEUR
Observateur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES	

09 heures 30

11) DOSSIER N° 2203145 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Demande d'indemnisation pour préjudice subis suite au décès de leur fille Césarie et refus de communication du dossier médical.

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]
[REDACTED]

Représentants des parties

Maître GUILLOTIN Audrey

Maître GUILLOTIN Audrey

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

DIRECTEUR

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE
CIMIEZ

CABINET CHAS

Observateur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES
ALPES-MARITIMES

12) DOSSIER N° 2203521 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Indemnisation préjudices subis suite à un aléa thérapeutique intervenu lors d'une opération chirurgicale à l'hôpital l'Archet 2 à Nice le 5/09/2017

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Représentants des parties

CABINET ESTEVE-RUA (Cour)

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

DIRECTEUR

Défendeur

OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS
MEDICAUX

DE LA GRANGE & FITOUSSI

Observateur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES
ALPES-MARITIMES

13) DOSSIER N° 2203704 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Annulation commandement aux fins de saisie vente en date du 19/07/2022 au titre des aides du domaine agricole.

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Représentants des parties

Maître GARELLI

Défendeur

AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT

09 heures 30

14) DOSSIER N° 2205734 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté préfectoral du 22/09/2022 prononçant la cessibilité des parcelles désignées par le projet de réalisation ZAC Nice Méridia

Nom des parties

Demandeur SDC ESPACE NIKAIA
Défendeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE NICE
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA
EPA ECO-VALLEE PLAINE DU VAR

Représentants des parties

SELARL MAITRE BARBARO ET ASSOCIES
PREFET
MAIRE
DS AVOCATS
SERY-CHAINEAU AVOCATS

15) DOSSIER N° 2205735 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté préfectoral 22/09/2022 prononçant la cessibilité de la parcelle au profit de l'établissement public Foncier PACA

Nom des parties

Demandeur ETS CIFFREO ET BONA
SCI ISM
Défendeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE NICE
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA
EPA ECO-VALLEE PLAINE DU VAR

Représentants des parties

CORBIER-LABASSE ROMAIN (Cour)
CORBIER-LABASSE ROMAIN (Cour)
PREFET
MAIRE
DS AVOCATS
SERY-CHAINEAU AVOCATS

09 heures 30

16) DOSSIER N° 2205779 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 22/09/2022 déclarant cessibles les lots n° 74 à 80 de la parcelle cadastrée section OH n° 675 - parcellaire phase 2 de la ZAC Nice Méridia - bordée par l'avenue Robini au Sud et par l'allée de La Lanterne au Nord

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION HOSPITALISATION A DOMICILE - HAD DE NICE	IMAVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
	COMMUNE DE NICE	MAIRE
	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA	DS AVOCATS
	EPA ECO-VALLEE PLAINE DU VAR	SERY-CHAINEAU AVOCATS

17) DOSSIER N° 2301273 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté préfectoral 22/09/2022 prononçant la cessibilité de tout ou partie des immeubles au profit de l'établissement public Foncier PACA pour la pour la réalisation de la ZAC Nice Méridia

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE IMMOBILIERE DE COMMERCE ET REPARATION AUTOMOBILE	Maître LAYMOND Sophie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
	COMMUNE DE NICE	MAIRE
	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA	DS AVOCATS
	EPA ECO-VALEE PLAINE DU VAR	SERY-CHAINEAU AVOCATS

Arrêté le 26/08/2025

La présidente du tribunal

